

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI  
COWANSVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cowansville du 30 mai 2022, tenue dans la salle de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Alain Daigle District 2  
Monsieur le conseiller Yvon Pepin District 5  
Madame la conseillère Amélie Fournier District 6

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse Sylvie Beauregard.

Sont absents :

Madame la conseillère Mélanie Gobeille District 1  
Madame la conseillère Marie-France Beaudry District 3  
Monsieur le conseiller Stéphane Lussier District 4

Sont également présents :

M. Claude Lalonde, ing., directeur général, Mme Julie Lamarche, OMA, greffière, et  
Mme Josée Tassé, CPA, OMA.

**267-05-2022**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Daigle

Appuyé de Monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

Que la séance soit déclarée ouverte à 16h00.

Adoptée à l'unanimité.

**268-05-2022**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Amélie Fournier

Appuyé de Alain Daigle

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
5. **AFFAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 6.1 **Direction générale**
  - 6.2 **Finances et trésorerie**
  - 6.3 **Greffe et affaires juridiques**
7. **RÉGLEMENTATION**
  - 7.1 Avis de motion et présentation du projet – Règlement numéro 1880-04-2022 modifiant le règlement numéro 1880 (RM 330) concernant la circulation et le stationnement, tel qu'amendé

8. AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT
9. INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS
10. LOISIRS ET CULTURE
11. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES
12. RESSOURCES HUMAINES
13. AFFAIRES NOUVELLES
14. DÉPOT DE DOCUMENTS
15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité.

#### PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné qu'il s'agit d'une séance extraordinaire, une seule période de question aura lieu à la fin de la présente séance, et ce, en conformité avec le Règlement 1797 concernant la régie interne et la tenue des séances du conseil municipal.

#### APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

#### AFFAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Direction générale

Finances et trésorerie

Greffes et affaires juridiques

#### RÈGLEMENTATION

269-05-2022

**Avis de motion et présentation du projet – Règlement numéro 1880-04-2022 modifiant le règlement numéro 1880 (RM 330) concernant la circulation et le stationnement, tel qu'amendé**

Madame la conseillère Amélie Fournier, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera adopté le *Règlement numéro 1880-04-2022 modifiant le règlement numéro 1880 (RM 330) concernant la circulation et le stationnement, tel qu'amendé.*

Ce règlement a pour objet de procéder à la mise à jour de l'annexe D – Stationnement interdit, limité, pour handicapés, de nuit et réservé, afin d'ajouter un lieu dans la section Stationnement réservé.

Madame la conseillère Amélie Fournier dépose le projet de *Règlement numéro 1880-04-2022 modifiant le règlement numéro 1880 (RM 330) concernant la circulation et le stationnement, tel qu'amendé.*

#### AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT

#### INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS

#### LOISIRS ET CULTURE

#### SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES

#### RESSOURCES HUMAINES

#### AFFAIRES NOUVELLES

## DÉPOT DE DOCUMENTS

## DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

270-05-2022

## LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Pepin

Appuyé de Monsieur le conseiller Alain Daigle

Et résolu :

Que la séance soit levée à 16h02.

Adoptée à l'unanimité.

---

Sylvie Beauregard, mairesse

---

Julie Lamarche, OMA, greffière

Par sa signature, la mairesse indique qu'elle signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.